

*Dépenses gouvernementales*

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**M. Hnatyshyn:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Quand j'ai été interrompu, je venais juste de me rendre compte de l'heure et...

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** A l'ordre. Le temps de parole du député est expiré. La parole est au député de Cape Breton-East Richmond (M. Hogan).

**M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, les libéraux se complaisent à dire aux Canadiens qu'ils sont de bons administrateurs et qu'en fait, eux seuls sont capables de diriger le pays.

D'après l'expérience que j'en ai et mes observations, les libéraux savent peut-être manier les questions culturelles notamment lorsqu'il s'agit de l'unité canadienne, peut-être grâce au grand nombre de leurs commettants dans la province de Québec, mais quand on en vient à l'économie...

**M. Guay (Saint-Boniface):** Demandez-lui pourquoi il a quitté l'église.

**M. Hogan:** L'église n'a rien à voir là-dedans, Joe. Vous devriez avoir assez de bon sens pour ne pas soulever cette question.

En ce qui concerne l'inflation, ils admettent leur impuissance devant ce problème et imputent l'inflation à la conjoncture internationale. Ils auraient dû s'en tenir à cela. Car la solution qui nous est proposée actuellement, la réglementation des salaires, a été presque universellement rejetée comme ne pouvant pas résoudre les difficultés qui assaillent actuellement l'économie canadienne.

Voyant les libéraux patauger aussi péniblement pour essayer de résoudre les problèmes économiques du pays, les néo-démocrates ont suggéré l'adoption d'un certain nombre de mesures utiles visant à réduire l'inflation et à en amortir les effets. Par exemple, instituer une réglementation sur certains prix et constituer une Commission de surveillance des prix dotée de réels pouvoirs. Aménager les terrains publics et construire des habitations pour mettre fin à la spéculation qui est la cause de la hausse des valeurs immobilières. Confier à l'État le développement ordonné de nos ressources énergétiques afin de nous assurer des réserves continues à des prix raisonnables. Appliquer enfin un régime de double prix à certaines denrées, bien qu'il semble que cette mesure ait été adoptée dans la loi anti-inflation, encore que les libéraux refusent de prendre au sérieux les mesures raisonnables. Au contraire, ils se noient dans des notions effarantes sur l'art et la manière d'enrayer l'inflation. Par exemple, lorsqu'on lit dans les pages financières qu'il est impératif de réduire les dépenses publiques pour enrayer l'inflation, ils semblent ne pas s'en soucier le moins du monde.

Voyons plutôt ce qui se passe. Nous lisons dans le budget de juin qu'il faut économiser 800 millions de dollars en élaguant les budgets des différents ministères fédéraux. Quels programmes nous propose-t-on de sacrifier? Rien, dans le budget, sur les priorités à attribuer en matière de dépenses gouvernementales. Au lieu de ça, on biffe d'un coup de crayon hystérique certains postes de dépenses.

Prenons les dépenses pour les petites embarcations et les ports. En dix ans, le gouvernement avait réussi à hausser les dépenses pour les petites embarcations et les ports, dépenses qui intéressent un si grand nombre de petites localités de la côte du Pacifique et de l'Atlantique, de 25 à 30 millions de dollars. Dans le budget déposé en juin

[M. Hnatyshyn.]

dernier, le ministre des Finances a retranché 10 millions et le gouvernement l'a laissé faire en dépit du fait qu'un si grand nombre de petites localités vivant de pêche en souffriront terriblement. Elles en souffriront non seulement parce que les économies locales ne profiteront pas des effets d'entraînement qu'auraient eus ces crédits, mais parce qu'elles n'auront pas les moyens, notamment les ports, pour améliorer leur productivité et aider à fournir la protéine dont le Canada et le monde ont besoin. La population de tous ces villages des côtes du Pacifique et de l'Atlantique a perdu 10 millions dans cette affaire avec l'approbation du cabinet.

En outre, ayant constaté que, par suite de l'accroissement des taux de chômage, le gouvernement dépense au chapitre de l'assurance-chômage plus d'argent que prévu, il s'ingénie à trouver des expédients pour faire supporter le coût de l'assurance-chômage par les employeurs et les travailleurs. A cette fin, il augmente leurs cotisations ainsi que l'impôt. Ce programme va épargner au gouvernement fédéral des centaines de millions de dollars, mais aussi supprimer les stimulants utiles dans la lutte contre le chômage. Mais le cabinet ne semble pas se préoccuper outre mesure du taux de chômage, de 7 à 8 p. 100.

Non seulement cette politique de restriction des dépenses gouvernementales peut être odieuse sur le plan social, comme dans le cas des ports pour petites embarcations, mais encore elle repose sur un raisonnement contestable. Je dis cela parce que, pendant le premier trimestre de 1975, le secteur public a dépensé environ 4 milliards de dollars en formation de capital fixe brut. Par contre, le secteur privé a dépensé cinq fois plus, soit 21 milliards de dollars.

Si on est vraiment inquiet des dépenses et désireux que les investissements qui alimentent notre économie produisent les biens et services nécessaires au lieu de contribuer à l'inflation, il est plus logique de faire augmenter les dépenses dans le secteur privé afin de réaliser des objectifs d'intérêt public.

● (2110)

Cela peut être néfaste de comprimer des dépenses publiques indispensables, sous prétexte de lutter contre l'inflation. Permettez-moi, par exemple, de relater un événement qui s'est passé lors des dernières élections fédérales. Juste avant les élections, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a publié un document qui se voulait une nouvelle orientation dans les services de santé des Canadiens. Ce document soulignait que, si l'on voulait améliorer sa santé, il fallait dépenser plus d'argent et consacrer plus de ressources à la médecine préventive plutôt que d'essayer de réparer les dommages à la dernière minute, bien longtemps après que les torts aient été causés. Cette optique semble excellente, pas vrai? Autrement dit, n'attendez pas qu'un type soit à moitié mort d'un cancer pulmonaire, pour avoir respiré des fibres d'amiantes ou des poussières de charbon chaque jour à son travail, pour essayer ensuite de prolonger sa vie par des interventions chirurgicales. Établissez plutôt un diagnostic dès que possible grâce à des services sociaux tels que des centres communautaires de santé qui, eux, ont le personnel nécessaire pour fournir les soins. Soignez-le et supprimez la source d'air pollué.

Je signale que le gouvernement fédéral n'est pas le premier à avancer cette idée. Les provinces où le nouveau parti démocratique gouverne, la Saskatchewan en particulier, disent depuis longtemps au parti libéral que les Canadiens ont besoin d'un nombre accru de services de santé et qu'il revient moins cher à la longue de s'attaquer à la maladie dès le début et de soigner les malades dans des